



Convocation Assemblée Générale Mali-Médicaments :

Le 29 janvier 2023, à 14H00, au 187 route de Rambouillet- 78125 St HILARION

Début de la séance à 14H08 par Jean Claude BEUF, le Président, quorum constaté

Secrétaire de séance : Marguerite DURAND

Etaient présents : Jean Claude et Brigitte BEUF, Catherine et Olivier PELRAS, Marguerite et Alain DURAND, Marie Claire BAGALINI, Françoise et Dominique VERRIEN, Jean Marc GILANT, Marie Eve et Henri MERLE, Alain RESNIER, Jean Yves et Claude TORDEUX (15 Adhérents)

Votes par correspondance : Sophie FISHER, Catherine MAZARS (2 votes enregistrés dont 1 doublé d'un pouvoir)

Etaient représentés et excusés : Odile BRETON, Anne Marie JAMETON, Gaëlle BEUF, Marie Le MOAL, Cédric LE BRIS, Claire MENNESSON, Bénédicte DURAND, Caroline DURAND, Anne Laure RESNIER, Irmine OTTAVIANI (Ces 10 adhérents ont donné un pouvoir)

Étaient excusés : Georges LE BRIS, Anne Marie HOUILLIER

Ordre du jour :

➤ Approbation exercice financier 2022 :

Jean Marc GILANT, le trésorier a exposé et commenté l'ensemble des données comptables.

Le 15 novembre 2021, la commission de soutien aux associations yvelinoises d'Y-CID, Yvelines Coopération Internationale et Développement, a agréé notre nouveau projet « *Un pas de plus dans l'accompagnement de nos amis dogons au niveau sanitaire* » d'un montant prévisionnel de 50 683 €. Selon les termes de la convention, les différentes actions à mener devaient être mises en œuvre de novembre 2021 à **novembre 2024**.

Du fait de la conjoncture particulière au niveau du contexte politique et sécuritaire, d'une trésorerie suffisante, le bureau en accord avec les membres du Conseil d'Administration ont accéléré le processus de mise en œuvre. Ils ont fait en sorte que les différentes phases s'enchaînent. D'autant plus, que l'inflation est de plus en plus importante et qu'en conséquence les montants des devis risquaient d'être largement dépassés. Or l'évaluation du budget prévisionnel de ce projet a été

construit à partir de ces estimations initiales.

Nous avons donc pratiquement bouclé les travaux d'infrastructures sanitaires de ce projet novembre 2021-novembre 2024 en un temps record et assuré les actions préventives de santé conformément au contenu du programme du volet « *Caravane Sanitaire* », tout en finançant nos actions traditionnelles de santé et d'aides solidaires.

Toujours en raison du contexte particulier sévissant au Mali, une aide conséquente au niveau alimentaire a été attribuée.

Dépenses : 32 675.45 €

❖ Dépenses d'équipements sanitaires : Puits, Latrines, Assainissement, :

Puits :

Puits de Koporo-Pen : dans le cadre de la nouvelle convention avec Y-CiD sur la période 2021-2023, le chantier du puits de Kompen, 42 m de profondeur, 4m de hauteur d'eau puisable dessert dorénavant le quartier sud de la ville qui était sous équipé. Il a démarré le 28 décembre 2021 et a été achevé le 22 février 2022. Une grande fête a été célébrée le 15 mars 2022, cérémonie officielle pour montrer leur grande satisfaction et leur reconnaissance. Une partie de la diaspora de Bamako s'est déplacée pour l'occasion. **La part imputable de ce puits sur l'exercice 2022 est de 1 128 €,** le reste ayant été financé fin 2021, coût total 9 106 €.



Puits Temené-Nà à Koporo-Nà :



Initialement, il s'agissait du village de Gansegou, commune de Doukoutouné I, situé à environ une vingtaine de km au sud sud-est de Pel-Maoudé, en direction de la frontière du Burkina Faso. Or ce village n'a pas signé d'accords dit de « Réconciliation » et c'était au printemps 2022 une zone à hauts risques. Ne souhaitant pas exposer nos partenaires, le personnel de l'entreprise et désireux que nos ouvrages soient opérationnels et pérennes, Mali-Médicaments a proposé de réaliser la prochaine infrastructure à Temené-Nà, commune de Koporo-Nà, située quant à elle à une vingtaine de km au nord de Pel-Maoudé où nous œuvrons sans problème, toute la zone ayant signé des accords entre Dogons et Peuls. Nous avons déposé un amendement auprès d'Y-CID, celui-ci a été accordé. Le chantier a débuté le 19 avril 2022 en plein ramadan et pleine forte chaleur, il s'est achevé officiellement le 25 juin 2022, avant le début de la saison des pluies, 35 m de profondeur, 4m de tirant d'eau. **Le coût réel est de 9 486 € provisionné par un virement de 9 500 €.**

Réhabilitation – remise à niveau puits Ogossaïe :

Lors du suivi de la réalisation des travaux du canal d'évacuation des EP (Eaux Pluviales) à Ogossaïe du 2 décembre 2021 au 1 février 2022, nous avons constaté en visionnant les photos qui nous parvenaient, un problème au niveau du puits moderne à grand diamètre que nous avons réalisé en 2007 sur fonds propres. Puits de 72 m de profondeur, l'exhaure nécessite la traction soit d'ânes ou de dromadaires d'où une usure de l'enclos par frottements des cordages.

Conformément à sa politique de cohérence sanitaire sur un même site, le Conseil d'Administration a donné son accord pour des travaux de réfection et de remise à niveau de l'ouvrage.

A la question de Dominique, des précisions ont été fournies par Jean Claude : outre les réparations ce site a du coup bénéficié de toutes les améliorations apportées à nos ouvrages depuis 2007 (abreuvoir secondaire, 2 portillons, conception potence, ...)

Le devis était de 900 000 F CFA soit 1 372 €. La dépense a été imputée sur la ligne budgétaire « dépenses imprévues » évaluée à 1 434 € ou 3% du budget initial du projet global d'Y-CID. Les travaux ont débuté le 17 février 2022 et le chantier était terminé le 19 avril 2022

Avec cet exercice 2022, nous aurons réalisé 25 puits depuis 2007 et une remise à niveau.

Soit pour le poste dépenses 'Accès à une eau de qualité et en quantité' en partenariat avec Y-CID imputable à l'exercice 2022 : 12 000 €.

Latrines :

Toujours dans la ligne de notre politique en rapport direct avec la recommandation de L'OMS et à l'ODD (*Objectif de Développement Durable*), à savoir « ***Pas d'école sans latrines*** », nous avons viré la somme de **5 500 € correspondant au financement de la première tranche de latrines (sites de Pel Kanda et de Gomou)** dans le cadre de notre projet novembre 2021-2023 en partenariat avec Y-CID. Puis, **nous avons viré à nouveau la même somme pour financer la 2^{ème} tranche (Téméné Nà et Koudogoro)** le 15 novembre 2022 pour une mise en œuvre au plus vite afin de boucler le projet en raison de la conjoncture au Mali. Malheureusement, les travaux n'ont pas débuté en raison de l'arrêt de la junte militaire interdisant toute action humanitaire financée par la France. Notre correspondant attend l'accord du préfet de la région de Bamako pour commencer les travaux.

Pour rappel, ces équipements sont très appréciés et demandés. Ils permettent de lutter contre « le péril fécal », de favoriser la pratique de l'hygiène menstruelle mais aussi de favoriser la scolarité des enfants avec une parité équivalente fille garçon observée. Ces commodités se généralisent dans les lieux de vie et aussi au niveau des particuliers.

La commune de Doukoutouné II a été dotée d'un chariot pompe de vidange à deux roues, grâce à la générosité une fois de plus de Marc KRAEMER (Don de 762 € pour l'acquisition) (Virement de 800 € incluant les frais de livraison acquittés par Mali-Médicaments). Cet équipement est géré par la commune en régie comme pour les acquisitions précédentes sur Koporo-Pen, Kopro Nà et Pel-Maoudé. Notons d'une part la forte inflation sur cet équipement et le changement de type de pompe : une pompe à membrane au lieu d'une pompe à piston. Une évaluation et une comparaison sur l'efficacité et la durée de vie des deux systèmes avaient été programmées mais actuellement suspendues toujours en raison des mesures locales en vigueur. Notons aussi l'installation probable d'une « entreprise privée » de vidange - épandage sur le secteur de Doukoutouné II suite à l'investissement et d'une mise de fonds d'un particulier pour son fils, ce qui est significatif de la dynamique créée dans ce secteur d'assainissement non collectif, un beau succès pour Mali-Médicaments.

Une précision, sur chaque site, les équipements sont complétés par un « Kit de lavage des mains », de même au niveau des localités pour l'accès à l'eau.

Une fois achevée la 2^{ème} phase, **l'association aura équipé 30 écoles de latrines depuis 2013, début de cette opération de lutte contre le péril fécal et doté la région de Pel Maoudé de 5 équipements de vidange.**

Soit pour le poste dépenses 'lutte contre le péril fécal' en partenariat avec Y-CID imputable à l'exercice 2022 : 11 000 € et 800 € sur fonds propres, total de 11 800 €.

Canal d'évacuation Eaux Pluviales (E.P.) :

La réalisation du 4ème caniveau d'évacuation des eaux pluviales en période d'hivernage, 12 190 €, responsables d'inondations, d'écroulements de maisons et de recrudescence de maladies hydriques à Ogossaïe a été financé sur 2021 et achevé mi-janvier 2022.

Cette enveloppe 'Investissements immobiliers' de 23 800 € (23 000 en partenariat avec Y-CID et 800 € sur fonds propres) est à nouveau très conséquente sur 2022, ce qui s'explique par le fait que le premier versement (18 000 €) de la subvention octroyée par Y-CID a été viré en toute fin d'exercice 2021 et notre volonté d'accélérer le déroulement du planning initialement prévu.

Soit un TOTAL de 23 800 € ou à peu près ¼ de l'ensemble des dépenses.

A noter que toutes ces réalisations ont abouti malgré le contexte actuel, grâce à l'implication toujours remarquable de notre correspondant, au fait que Mali-Médicaments œuvre pour le bien de tous et sans distinction aucune. Nous avons été de nouveau destinataire de nombreux messages de reconnaissance et de remerciements.

❖ Dépenses 'traditionnelles' de santé :

Cette année, l'aide aux dispensaires n'a pas été versée en fin d'exercice comme à l'accoutumé, toujours en raison de l'arrêté de la junte militaire suspendant tout aide en provenance de la France. Cette ligne budgétaire sera augmentée en 2023 afin de compenser en partie le manque et mis en œuvre dès que possible.

Les dispensaires de Pel-Maoudé, de Koporo Pen, de Koporo Nà et l'hôpital de Koro ont pu bénéficier de petits matériels de soins (essentiellement des pansements et des orthèses) collectés par plusieurs membres du fait de leurs professions respectives ou auprès de pharmacies. Merci à eux et à Catherine. Cette activité 'envoi de petits matériels de soins' est apprécié et crée du lien. **Les frais d'envoi de colis s'élèvent à 180 €, en très forte baisse par rapport à 2021 et pourtant davantage de volume expédié mais par l'intermédiaire d'un transporteur.**

L'action toujours prioritaire pour Robert et très appréciée de la population « **Approvisionnement des boîtes de soins de première urgence et de médicaments de première nécessité** », a été approvisionnée **par le virement de 1 500 € prévus au budget.** Les médicaments, pansements avaient été commandés juste avant la parution du décret de la junte militaire d'où l'accord du Préfet pour la ventilation auprès des différents bénéficiaires.

Les anciens et les nouvelles personnes appelées à les mettre en œuvre, directeurs d'écoles et responsables de COGES devaient être formés par le médecin en chef du district, fin de l'année 2022, au moment de la distribution des pansements, des médicaments pour les trousse d'urgence et de soins

pour les écoles. Elle s'est déroulée au centre ASK, Amassagon Service de Koro, centre de formation aux soins de KORO, dépendant de l'hôpital et avec l'accord du Préfet. Le « compromis à cette mise en œuvre » n'était pas de faire de photos mais une formation dans un centre d'état. L'essentiel c'est que cette formation ait pu avoir lieu, que la population puisse bénéficier des messages préventifs et curatifs dispensés. Au niveau du **coût 350 € engagés** sur le même virement que le financement des trousseaux d'urgence et de soins avec **un surplus de 20 € est dû au déplacement des personnes concernées.** BRAVO encore à Robert pour avoir trouvé et négocié cette solution.

L'enveloppe budgétaire dédiée à la prévention de l'hygiène menstruelle n'a pas été dépensée, de même pour la production de savon. Ces actions ont été intégrées et réalisées dans le cadre du projet « Caravane Sanitaire ».

Soit un TOTAL de 2 030 € pour ces dépenses de Santé

❖ Caravane sanitaire :

Dans le cadre de la nouvelle convention 2021-2023 avec Y-CID, le projet de la Caravane sanitaire porté par le CCJP, Comité Communal des Jeunes de Pel-Maoudé, 5 565 €, a été financé en toute fin d'année 2021 et a été réalisé à partir de mi-décembre 2021 jusqu'à fin septembre 2022 pour la dernière opération auprès des « Déplacés ». L'objectif de former, par des professionnels de santé, 50 jeunes à la prévention du paludisme, à l'éducation sexuelle, à la prévention des IST, (*Infections Sexuellement Transmissibles*), à la maîtrise des naissances, à l'accompagnement des naissances et des grossesses prématurées,...a été pleinement atteint. Ces jeunes, porteurs et relais de messages préventifs sont intervenus au cours du mois de janvier, début février puis en septembre 2022, sur tout le territoire de la commune de Pel-Maoudé. Les cibles privilégiées ont été atteintes dont les « Déplacés » et la tranche d'âge des moins de 25 ans représentant plus de la moitié de la population locale. Des distributions de moustiquaires, de préservatifs, de serviettes hygiéniques lavables, de savons ainsi que la prise en charge par le planning familial de certaines jeunes filles ont bien eu lieu conformément au cahier des charges établi.

Outre l'impact sanitaire, ce projet a permis de mobiliser la jeunesse sur place, de constituer pour Mali-Médicaments un autre maillage. Merci aux membres du CCJP. Bravo pour leur mobilisation. Merci à Uziel DOYON, médecin chef de district, à Marie SAGARA, sage-femme et bien entendu à Siabou TOGO et à Robert Ansama TOGO pour leur disponibilité et leur très précieux concours au succès de l'opération.

❖ Aide alimentaire :

En raison de l'insécurité, de la non mise en culture notamment à l'est et au sud de Koro, de la constance de récoltes médiocres dues aussi à la sécheresse, d'un nombre croissant de « Déplacés » d'une inflation galopante, de la pénurie de mil, la famine a touché de nombreux foyers. Robert nous a fait part qu'une surmortalité était constatée et que la période dite de « soudure » serait très problématique. En conséquence, après consultation du CA, deux enveloppes d'aide alimentaire ont été octroyées, **2 000 € et 2 500 €, distribuée en début (juin 2022) et au milieu de la période de « soudure (fin août 2022) ».** Très appréciée et vitale pour la population, nous avons été les seuls acteurs dans ce domaine ! Cette aide

a été financée notamment par un don dédié de 2 000 € de la part de Dominique et Françoise VERRIEN et de dons complémentaires pour un montant de 500 € de la part de Caroline DURAND et de Jean Claude et Brigitte BEUF. Merci à eux.

Une aide de l'état a eu lieu mi - novembre en distribuant du maïs produit localement aux plus démunis.

Soit un TOTAL de 4 500 € pour l'aide alimentaire

❖ Autres dépenses :

Nous avons par ailleurs dépensé pour mettre en œuvre notre « **opération brioches** » 368.14 € pour acheter lesdites brioches, y compris pour Trappes, et 400 € pour abonder les fonds de caisse, soit **768.14 €** (A noter une augmentation du coût d'achat du sachet de brioches cette année).

Pour l'**opération « brioches » au collège Le Racinay**, dans le cadre de l'EPI-Solidarité de l'établissement **189.90 €** (EPI : Enseignement pratique Interdisciplinaire).

Les **500 €** budgétés pour le **micro-crédit des femmes** ont été versés, toujours très attendus et permettant de favoriser de petites plus-values souvent réinvesties dans la scolarité des enfants.

Les frais **d'adhésion au GIP Y-CID s'élèvent à 50 €.**

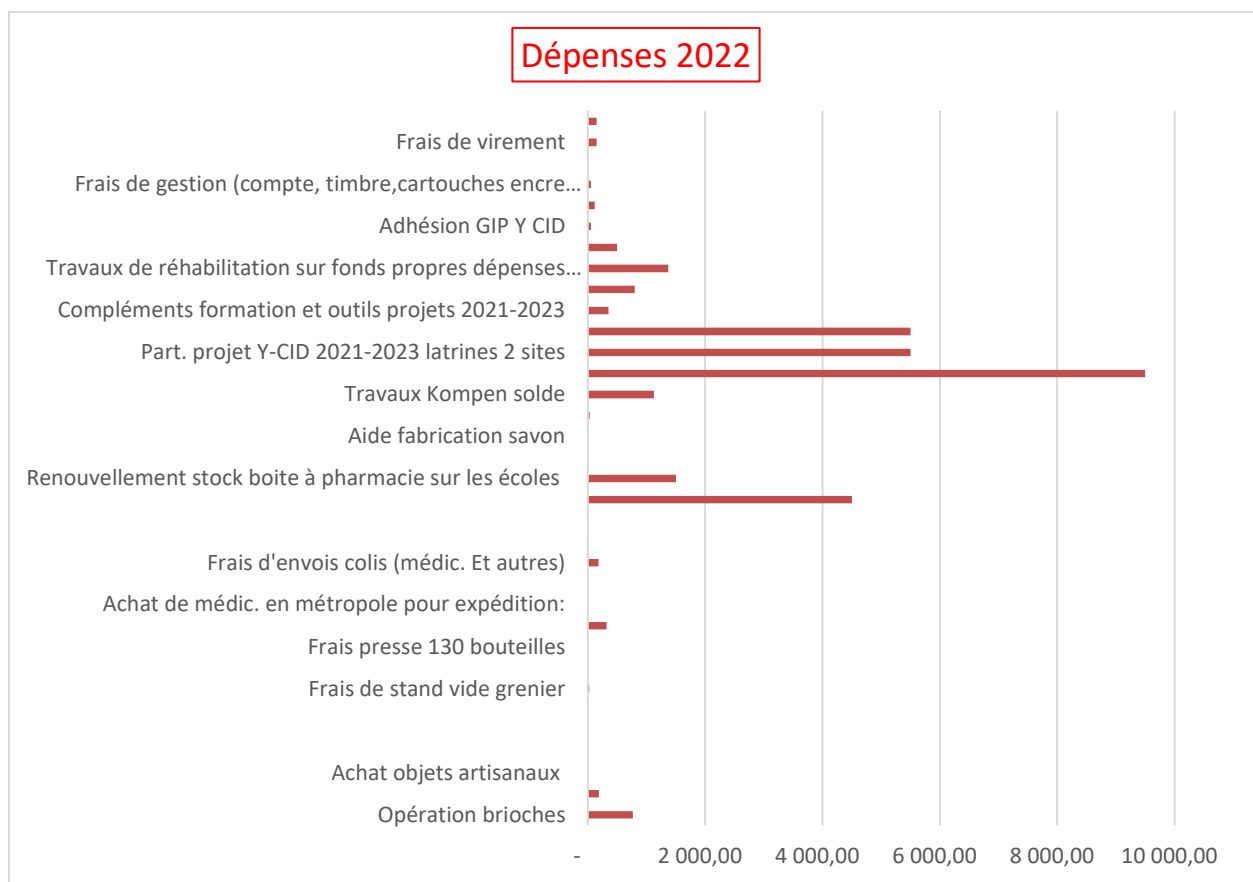
Cette année **120 bouteilles de jus de pommes de la récolte 2021** ont pu être proposées à la vente pour une participation aux frais de presse d'un montant de **120 € et nous avons acquitté les frais de presse pour 130 bouteilles en fin d'année 2022 pour 198 €.** Du fait de l'augmentation, le prix des 6 bouteilles est désormais de 18 € au lieu de 16.50 €.

Les frais cumulés de location de stands de vide-greniers et marché de Noël se montent à **22 €, en** sachant que concernant le marché de Noël à St Marc Jaumegarde, les frais ont été acquittés en grande partie par la famille DURAND.

La **cotisation annuelle d'assurances** auprès de la MAIF est de **116.10 €.**

Les frais des **5 virements bancaires** pour alimenter notre compte à ECOBANK au Mali se montent à **150 €** et **nous avons affecté 150 €,** au cours des virements, pour couvrir les **frais de tenue de compte sur place.** Il est à noter que les frais de mouvement d'argent au Mali sont désormais en augmentation du fait de transferts d'ECOBANK de Mopti (*celle de Sévaré a fermé*) à la BNM, Banque Nationale Malienne à Koro pour des raisons de sécurité notamment de notre correspondant. Ces transferts de plus sont plafonnés et la BNM n'est pas reconnu au niveau des virements internationaux. A ces sommes, il faut rajouter **49.32 € pour acquisition de cartouches d'encre, cartes de visite, frais de gestion au niveau Banque populaire. Soit un total de 349.32 €**

Il est à noter qu'une fois de plus les dépenses de fonctionnement général sont minimales, environ 1%, ce qui est remarquable. C'est dû au dévouement et au désintéressement de nos membres.



Recettes : 29 893.56 € :

Les dons :

- **1 000 €** de dons **par Laurent Hourlier. A nouveau, un grand merci à lui !**
- **130 € de dons** au profit de Mali-Médicaments **suite au décès de Colette VERRIEN** selon sa volonté.
- **762 €** don « spécifique pour acquisition pompe » **de Marcel KRAEMER. Encore merci pour cet équipement précieux.**
- **1 295 €** cumulés **de dons défiscalisés** de différents donateurs. **Merci à eux, merci de leur fidélité pour certains d'entre eux.**
- **Dons cumulés de la famille D 16 000 €.** **A nouveau un grand merci et une fidélité remarquable.**
- **2 500 €** montant des dons cumulés pour l'aide alimentaire, remerciements renouvelés

➔ Soit pour l'ensemble des dons : 21 687 € ou pratiquement 3/4 des recettes

Merci à tous pour votre générosité et fidélité.

Cotisations :

Le montant des **cotisations** se chiffre à **415 €**. Le nombre d'adhérents 50 est en très légère baisse.

Au cours de la tenue de la séance, le problème de recrutement, de renouvellement d'adhérents a été évoqué plusieurs fois : **c'est une priorité**. Nous devons tous nous mobiliser, et essayer de recruter des membres 'actifs'. Certaines opérations sont difficiles à assurer du fait de la difficulté à mobiliser.

Opération 'brioches', collecte sur la voie publique :

Cette campagne 2022, à nouveau problématique à mettre en œuvre mais contre toute attente qui s'est bien déroulée les jours « J », a rapporté **le bénéfice net de 1 786.10 €**, soit 200 € de plus qu'en 2021 avec pourtant 3 plateaux en moins. **Les recettes s'élèvent à 2 419.24 € auquel il faut rajouter 20 € provenant de 2021**. Le secteur de Rambouillet a répondu à nouveau « présent » et a renouvelé avec de la plus-value constatée. Par contre, une baisse des ventes et de la générosité sur le secteur nord a été observé pour la 1^{ère} fois depuis longtemps. Autre constat l'augmentation des brioches d'où la question posée par certains adhérents : faut-il augmenter notre prix de vente en sachant que cela pose le problème de la monnaie à rendre et de la légitimité de notre slogan (*2€ pour 1 cm de puits creusé, 2 € pour 1 sachet de 3 brioches*) ? Autre possibilité à débattre, proposer 1 sachet de 4 brioches à 3 €, ce qui nous permettrait de réduire le nombre de sachets à la vente, mais la population serait-elle prête à 'donner' 3 € ? Dans cette hypothèse, pour la campagne sur Le Racinay, devons-nous pratiquer le même tarif ou rester sur l'ancien ? (*Sur un sachet Pasquier de 12 brioches, le gain serait de 1.08€ avec une augmentation constatée de 0.25 à 0.30 €*

Notre slogan sera-t-il encore d'actualités en septembre prochain du fait de l'inflation galopante au Mali ? Au regard de notre 'produit brioche', les personnes sollicitées seraient-elles prêtes à payer plus de 2 € ? A acheter plus de brioches dans le lot proposé ? Quel sera le prix d'achat des sachets en France ?

Des échanges, il ressort que le problème sera examiné par le bureau et le CA au moment de l'organisation et de la finalisation de la prochaine opération et au vu des données actualisées, avec une approche prudente.

A nouveau, la vente a pu être proposée sur Les Essarts le Roi et Le Perray. Jean Claude et le Président d'Y-CID devraient rencontrer l'évêque de Versailles en début d'année 2022 afin de faciliter les démarches solidaires des associations au niveau des paroisses : à suivre... De même, Dominique VERRIEN essaye que Mali-Médicaments puisse intervenir en aval de cette campagne auprès des aumôneries.

Françoise VERRIEN a fait remarquer que celles-ci aussi avaient de plus en plus un problème de recrutement.

435 € supplémentaires abondent cette opération grâce à **la diversification proposée** (*verveine, cabanes à oiseaux, objets confectionnés par Claire MENNESSON, stand à Méré, ...*). Il faut poursuivre dans cette voie, d'autant plus que notre produit d'appel à don 'brioche' n'est pas toujours porteur.

Il est à noter que ces produits ont été proposés à d'autres occasions, les recettes générées ont été

intégrées dans ces différentes opérations. **Merci à Catherine PELRAS pour sa verveine toujours très appréciée, Merci à Claire MENESSION pour ses confections, Merci à Anne Marie JAMETON pour la vente des cabanes à oiseaux et mangeoires construites par Jean Claude.**

Toujours d'actualités : L'opération « brioches » demeure une source de revenus non négligeable pour l'association. Nous devons la poursuivre partout où c'est encore possible tout en recherchant d'autres pistes et en essayant de mobiliser des relais au niveau des paroisses.

Un grand merci à tous, à nos sympathisants et bénévoles qui contribuent à cette opération.

La prochaine « Opération brioches » se déroulera probablement le week-end du 23-24 septembre 2023.

EPI solidarité Racinay :

Suite aux nouvelles interventions 2022 au collège le Racinay à Rambouillet de Jean Marc GILANT et de Jean Claude BEUF sur l'ensemble du niveau 5ème y compris la SEGPA, complété par un travail interdisciplinaire du corps enseignant, les élèves ont concrétisé la notion de solidarité en organisant une vente de brioches et de pots de pâte à tartiner au profit de Mali-Médicaments. Ventes de 15 plateaux de brioches comme l'an passé et de tous les pots en deux fois 1/4 d'heure suite à la très grande mobilisation des élèves et des équipes pédagogiques.

Toujours une grande implication des équipes, des élèves de 5ème Générale et de la SEGPA. Une très belle campagne de publicité ! De très beaux slogans ! Un gros travail de préparation, d'accompagnement et d'exploitation des professeurs est à souligner et a contribué pour une large part au succès global de l'opération au sein du collège Le Racinay. L'atelier cuisine de la SEGPA y a contribué aussi pour une grande part. BRAVO !!!

La recette est de 893.24 €, le bénéfice net de cette vente solidaire (brioches et pâte à tartiner) est de 703.34 €.

Jean Claude BEUF a essayé de nouer un partenariat avec le collège Le Rondeau à Rambouillet, où il a été très bien accueilli par la Direction mais il semblerait que l'équipe pédagogique ait du mal à se mobiliser malgré le souhait du Principal d'aboutir à une action concrète.

Pas de partenariat pour la 3^{ème} année consécutive avec le lycée Bascan à Rambouillet, Dominique VERRIEN essaye de relancer une action solidaire.

Soldes subventions Y-CID 2021-2023 :

D'Y-CID, nous n'avons reçu aucun versement, le projet novembre 2021-2023 n'étant pas clos. Le bilan établi pour la « Journée dite de restitution » mentionne nos activités réalisées au sein et en partenariat avec le collège Le Racinay, année scolaire 2021-2022 et 2022-2023, nos interventions à Bullion d'une part à l'occasion de la cérémonie « Label Protection des Océans » et d'autre part lors du « Forum pour demain » à Rambouillet faisant suite à notre candidature et succès au concours pour le Forum Mondial de l'Eau à DAKAR. Notre participation à la Foire de Houdan au village des Solidarités est aussi intégrée à

ce rapport. Ce rapport ne peut être agréé officiellement tant que le projet n'est pas achevé, d'où le versement de la subvention spécifique de 500 € est en attente.

Au niveau dépenses, elles ne s'élèvent qu'à 31.99 €, somme dérisoire au regard des actions, de la population touchée et de leurs impacts sur celle-ci. Les frais inhérents au voyage à DAKAR, volet « mission » ont été pris en charge par Y-CID, de même pour la location du stand à la foire de Houdan.

Par contre, ces activités ont généré des recettes par la vente de brioches au Racinay, la vente d'objets d'artisanat à Bullion (250€), Houdan (267.50 €) et au Racinay (132 €).

Opérateur d'Appui :

En 2021, Mali-Médicaments a été désigné pour aider l'association ADSS (*Association pour le Développement de Souranguédou Santhié*) à monter son projet, 143 144 €, accès à l'eau pour le village, création d'un réseau de distribution, création de latrines à l'école et au CSCOM. Y-CID a validé le projet et octroyé une subvention de 25 000 € dont 2 000 € au titre d'opérateur d'appui. Pour le complément de financement, ADSS avec l'appui technique et logistique a candidaté à l'ABSN, Agence de Bassin Seine Normandie où malheureusement le dossier a été refusé, malgré la réécriture du dossier à la demande de l'agence selon ses directives au motif « officiel » que le projet ne couvrait pas l'ensemble du territoire de la commune (*l'équivalent d'un canton en France !*). Il est plus que vraisemblable qu'en fait L'ABSN ne souhaitait pas financer un projet au Mali en raison du contexte. A la signature de la convention, nous avons reçu 500 €. Le dossier n'ayant pas été finalisé, le solde ne sera pas versé à l'association. **Un grand merci cependant à Cédric LE BRIS pour tout le travail fourni, le temps consacré et à Jean Claude BEUF pour tout l'accompagnement.**

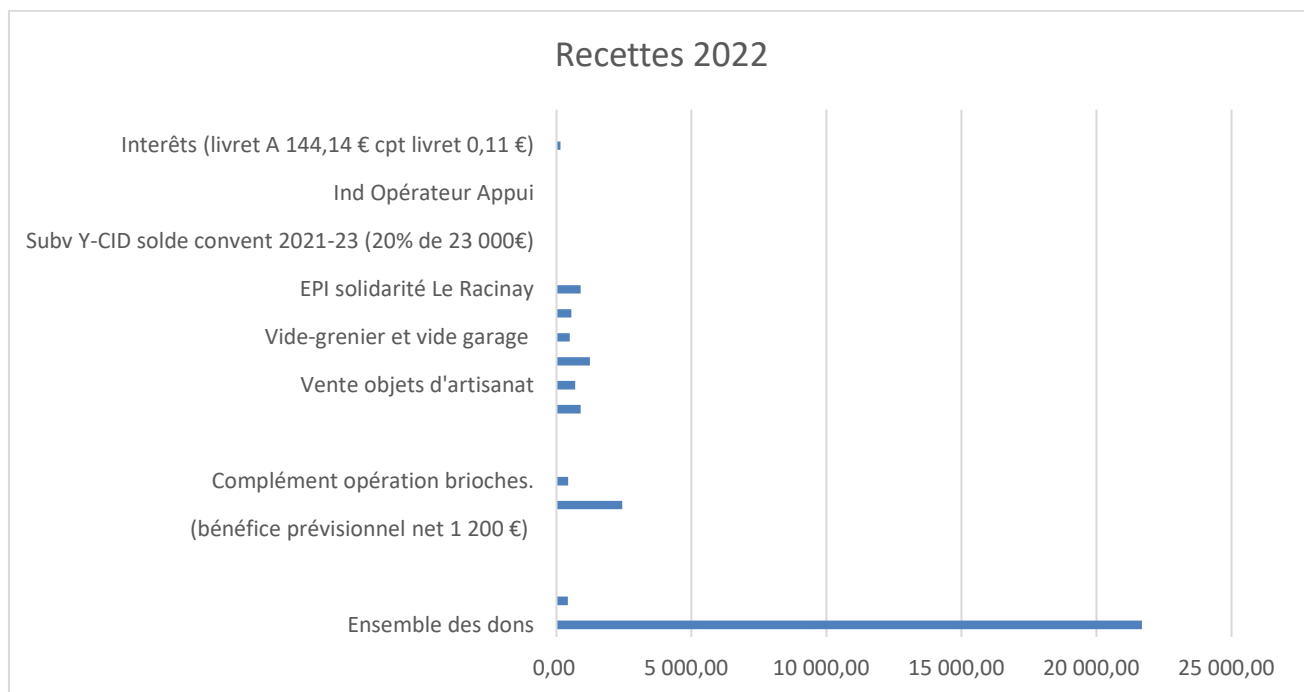
A noter et à prendre en compte pour 2023 et les années à venir, ce dispositif à compter du 01/01/2023 est supprimé au sein d'Y-CID, les chargés de mission assureront cet accompagnement.

Autres recettes :

- **Vide-garage à St Hilarion et brocante de Sonchamp : 493 €**
- **Jus de pomme : 555 €** de recettes. Merci à Brigitte et Jean Louis TROTTE pour leur don en nature, l'équivalent de 200 bouteilles, récolte de 2021, pour leur fidélité à notre rencontre.
- **Les ventes d'objets artisanaux et les marchés de Noël ont rapporté 1 593.90 € au total** (*dont 329.40 € de marchés de Noël de 2021 crédités en janvier 2022 après clôture des comptes*). Merci à tous les acteurs de ces actions : Catherine et Olivier PELRAS, Alain et Marguerite DURAND, Dominique et Françoise VERRIEN, à Claire et Marie Claude MENESSION, à Henri et Marie Eve MERLE, à Odile BRETON et son mari, à Anne Marie JAMETON.
- **Stand d'emballage de cadeaux au magasin CULTURA à Rambouillet : 1 220.68 €.** Merci à Catherine Mazars pour toutes les démarches entreprises, merci aussi à Catherine PELRAS, à Brigitte et Jean Claude BEUF, à Anne une collègue de médiathèque de Brigitte, à Françoise VERRIEN, à Béatrice DUPONT, à Marie Claire BAGALINI, à Irmeline OTTAVIANI, à Cédric et Georges LE BRIS.

Toutes ces activités qui nous permettent d'alimenter nos recettes sont toujours un « ciment » pour notre association, elles créent du lien, elles sont une vitrine pour notre association.

A noter les intérêts : Livret A : 144.14 € et compte livret 0.11 € soit un total de 144.25 €.



- **Bilan : en déficit de 2 781.89 €**

Bien que déficitaire, ce résultat d'exercice est remarquable étant donné le nombre de réalisations, quasiment tout ce qui était prévu au programme avec Y-CID, la totalité est financée sans négliger les autres actions solidaires et ce malgré les difficultés de mise en œuvre liées au contexte sécuritaire et politique. Nous avions prévu au budget initial un prélèvement de 11 000 € sur fonds de réserves, ce qui a été nécessaire pour ¼ de la somme. Les recettes attendues sont bien rentrées même si elles ont été effectives surtout en fin d'exercice, la part des dons est conséquente cette année.

Au 31/12/2022, la situation en trésorerie est :

Compte courant : 1 826.95 € avec en attente un débit de 198 € soit 1 628.95 € de situation réelle

Livret A : 18 021.64 €

Compte livret : 71.49 €

Soit un total de 19 722.08 €

Compte courant ECOBANK Mali : 1 012 861 F CFA soit 1 544.11 €

Approbation unanime exercice financier 2022

➤ Rapport d'activités 2022 :

Sachant que la plupart d'entre elles ont été évoquées dans l'examen de l'exercice financier 2022, quelques compléments sont cependant à mentionner ou à souligner :

Notre participation au Forum mondial de l'Eau à Dakar en tant que 1^{er} lauréat du concours organisé par Y-CID : très enrichissante tant au niveau de la connaissance d'une capitale africaine en surpopulation et en concentration sur un secteur géographique restreint, que sur les possibilités d'actions et leurs réels impacts, sur la pérennité et l'opportunité des aides. Les constats effectués sur place nous confortent dans notre propre stratégie associative et nos choix prioritaires : à savoir répondre à un besoin exprimé dans les meilleurs délais et en tenant compte des données techniques, de la culture et des pratiques locales tout en impliquant la population dans la conception, la réalisation. La pérennité des infrastructures passe par une appropriation de celles-ci. La population doit être actrice de l'amélioration de ces conditions de vie.

Nos activités de communication : toujours appréciées telles que l'actualisation du site en temps réel, sa navigation désormais plus structurée et plus simple, les news adressées aux adhérents, les brèves, la tenue des annuaires, de la plate-forme HelloAsso... Dès janvier 2023, nous serons aussi présents sur le nouveau site d'Y-CID où l'association sera référencée, la localisation de son champ d'actions, ses compétences et savoir-faire, ses actions et enfin son actualité.

Merci à Sylvain PELRAS pour son aide technique très précieuse lors des problèmes informatiques rencontrés.

Nos activités relationnelles :

Par ailleurs, nous sommes toujours sollicités par d'autres associations, par des étudiants, par des personnes désireuses de monter un projet, pour des aides logistiques, des informations, des conseils, ... Nous essayons d'y répondre au mieux et de les diriger vers les institutions compétentes ou susceptibles de résoudre leur problème ou de leur faire bénéficier de notre réseau et expériences.

Mali-Médicaments anime et coordonne le groupe Mali, associations et collectivités œuvrant au Mali et adhérentes d'Y-CID, source très précieuse actuellement d'informations et de témoignages locaux.

Approbation unanime rapport moral 2022

➤ Renouvellement adhésion annuelle au GIP Y-CID : coût 50 € :

Nous ne pouvons que souligner encore une fois les nombreux avantages que procure ce partenariat tant au niveau subventions que visibilité de l'association.

Du fait des décisions gouvernementales françaises de suspendre tout financement public à destination des associations et ONG œuvrant au Mali, Y-CID, se devant d'appliquer ces directives, a décidé de ne pas statuer quant à l'examen de nouvelles candidatures en faveur du Mali, de ne pas accorder de nouvelle

subvention et ce jusqu'à nouvelle décision ou amendement le permettant. La durée de 3 ans pour qu'un projet soit achevé est prolongée d'autant de temps nécessaire au regard de la situation particulière. Y-CID lors de son dernier Conseil d'Administration a adopté de nouvelles règles pour l'aide yvelinoise aux associations, mais pour le Mali pas de changements, toujours 10 000 € plafond maximal accordé avec une prime de 5 000 € pour pays à profil particulier en grande difficulté. A cette aide, un bonus « *Fonds Eau-Assainissement – Déchets* » peut la compléter, sous réserve de la levée de l'interdiction.

Approbation unanime renouvellent adhésion à Y-CID

➤ **Désignation des représentants de l'Association à l'Assemblée Générale d'Y-CID :**

Nouveau règlement : si le Président en exercice ne peut être présent, il peut désigner un membre de l'association qui aura pouvoir de représenter Mali-Médicaments et de participer aux différents votes.

➤ **Poursuite et clôture de la mise en œuvre de la convention 2021-2023 de partenariat avec Y-CID : « *Un pas de plus dans l'accompagnement de nos amis dogons au niveau sanitaire* » :**

Il reste à réaliser au niveau infrastructure **les latrines sur 2 sites pour clore le dossier, Téméné Nà et Koudougoro**, le financement étant imputé sur 2022 mais suspendu dans sa réalisation du fait des décisions gouvernementales maliennes

Attention : l'association touchera sur l'exercice 2023 le complément de l'aide Y-CID accordée, soit 5 000 € et la subvention forfaitaire de 500 € due au titre de la restitution sous réserve de l'agrément du rapport final, lui-même conditionné à l'achèvement de l'ensemble du projet. Ce versement est possible du fait de l'antériorité du projet par rapport à la rentrée en vigueur des directives du gouvernement français. Ces recettes intégrées au budget 2023 sont donc sujettes aux de la junte militaire de revenir ou non sur sa position vis-à-vis de la France.

➤ **Autorisation de mettre en œuvre de nouveaux chantiers sur fonds propres dès la levée d'interdiction du gouvernement Malien :**

Dans le cas d'une évolution rapide et positive des organes décisionnels du Mali, les membres de l'Assemblée Générale donnent-ils pouvoir au Bureau de mettre en œuvre de nouveaux chantiers ?

Approbation unanime donnée au bureau de concert avec notre correspondant pour instruire et réaliser de nouvelles infrastructures ou dotations de matériel en cas de levées des interdictions maliennes

➤ **Mise en œuvre d'une nouvelle convention de partenariat avec Y-CID :**

Dans le cas d'une évolution rapide et positive des organes décisionnels du Mali et de la France, devons-nous saisir l'opportunité de déposer un nouveau projet, dimensionné en fonction de notre trésorerie et en étant prudent quant à son dimensionnement ?

Approbation unanime donnée au bureau de concert avec notre correspondant pour instruire et soumettre un nouveau dossier à Y-CID en cas de levées des interdictions maliennes et françaises

➤ **Adoption tarifs adhésion à l'association pour 2024 : augmentation ? ou reconduction ?**

Données sur 2021 : Sur 50 adhérents, 1 tarif « 'jeune', 12 personnes s'acquittent de la cotisation de 10 € 'membres actif', 9 personnes de la somme de 20 € 'membre bienfaiteur', le reste des adhérents plus de 20 €. Pour rappel : 10 € pour 'membre actif', proposition 12 € pour 'membre bienfaiteur', 20 € minimum, et à convenance pour les dons défiscalisés avec un minimum cependant de 20€, proposition 25 € avec un minimum du même montant tarif « jeune –étudiant » à 5 € (le statut de jeune s'entend de 0 à 18 ans, celui d'étudiant se justifie par la carte dite « Etudiant ») proposition 6 €.

Du débat, un consensus s'est dégagé pour dire qu'au regard de notre trésorerie et de l'incertitude de pouvoir réaliser de nombreuses réalisations, les tarifs pouvaient être gelés. Cependant il ne faut pas perdre de vue que nos montants de cotisations sont bas par rapport à d'autres associations et que nos fonds sont essentiellement abondés par des dons à l'heure actuelle.

Approbation à la majorité pour la reconduction de la grille tarifaire d'adhésion en vigueur

➤ **Approbation budget prévisionnel 2023 - Activités prévisionnelles – définition de nos priorités :**

Le Budget 2023 est présenté en équilibre, avec prélèvement sur les fonds de réserves de 12 200 €. Il intègre les différents scénarios possibles avec pour règle que la dépense n'est initiée que si la recette est effective. Il tient compte des remarques émises dans les paragraphes précédents pour des hausses ou baisses éventuelles liées à la conjoncture actuelle et aux réalisés 2022.

- Recettes prévisionnelles : 46 280 € :

Comme à l'accoutumé, le montant des recettes a été fixé de manière prudente et en tenant compte de l'exercice précédent, celles-ci n'étant jamais acquises à 100%.

Notre priorité toujours affichée, pour les années à venir, est la recherche de nouveaux adhérents, susceptibles de prendre en charge des activités et des animations, d'essayer de mobiliser des jeunes et de fidéliser nos donateurs. Il est important aussi de continuer à diversifier nos sources de recettes.

Un prélèvement de 12 200 € sur fonds de réserve sera réalisé.

- **Dépenses prévisionnelles : 46 280 € :**

L'enveloppe « *Achat d'objets d'artisanat* », 200 €, sera mise en œuvre que si la conjoncture s'améliore et que nous soyons assurés de tenues de marchés de Noël. Les frais d'envoi ont été ramenés à 300 €. Une enveloppe de 3 000 € pour l'aide alimentaire est budgétée, en nette augmentation du fait du contexte et de la récolte moyenne d'automne 2022. L'aide aux dispensaires a été augmenté aussi du fait qu'en 2022 nous n'avons pas pu mettre en œuvre celle-ci.

Les dépenses liées à l'agrément d'un nouveau projet en partenariat avec Y-CID ne seront mis en œuvre que si obtention et versement des subventions, les montants s'annulent. De même, les travaux étape 1 ne seront activés que si nous touchons le solde des subventions. Quant aux travaux étape 3, ils dépendent des décisions gouvernementales.

Approbation unanime budget 2023 présenté en équilibre avec prélèvement de 12 200 € sur fonds de réserves

- **Activités prévisionnelles 2023 :**

Elles ont été évoquées ci-dessus ou dans les points précédents.

Approbation unanime activités prévisionnelles 2023

BUDGET 2023		AG du 31/01/2023	
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations:	400,00 €		
Dons exceptionnels famille D	5 000,00 €		
Dons 'défiscalisés" LH	1 000,00 €		
Dons 'défiscalisés"	1 200,00 €		
Don opération crowdfonding	50,00 €		
Ventes opération brioches (bénéfice prévisionnel net 1 400 €)	2 300,00 €	Achat denrée opération 'brioches' fonds caisse	500,00 €
Diversification Complément opération brioches..	150,00 €	Fonds de caisse "brioches"	400,00 €
Marchés de Noël	400,00 €	Achat objets artisanaux	200,00 €
Vente objets d'artisanat	300,00 €		
Stand emballage de cadeaux	800,00 €		
Vide-grenier et vide garage (Raizeux+Sonchamp+ Rambouillet+...	250,00 €	Frais de stand	50,00 €
Opération 'jus de pomme'	450,00 €	Participat. partielles frais + loc. camion (don de JL et B)	200,00 €
EPI solidarité Racinay (Bénéfice prévisionnel 600 €)	750,00 €	Achat denrées Epi solidarit Racinay	200,00 €
subvention GIP Y-CID 1j d'animation: action en Yvelines)	500,00 €		
Subvention Y-CID solde convention 2021-23 (20% de 23 000€)	5 000,00 €		
Nouveau projet sous réserves autorisations subv.J restitution	500,00 €	Journ. d'action due à Y-CID	500,00 €
Nouveau projet sous réserves autorisations subv. 80%	15 000,00 €	Nouveau projet Y-CID 1ère phase de réalisations	15 000,00 €
		Travaux étape 1	5 500,00 €
		Travaux sur fonds propres étape 2	4 000,00 €
Prélèv. sur fonds de réserves	12 200,00 €	Travaux sur fonds propres étape 3	12 000,00 €
		Achat de médic. en métropole pour expédition:	50,00 €
		Vir. pour achat médic. Sur place pour dispensaires	1 500,00 €
		Frais d'envoi colis (médic. Et autres)	300,00 €
		Vir./ achat urgence 'aide alimentaire,...):	3 000,00 €
		Renouvellement stock boîte à pharmacie sur les écoles	1 500,00 €
		Prévention hygiène menstruelle	150,00 €
		Aide fabrication de savon,...	150,00 €
		Aide micro-crédit des femmes	500,00 €
Interêts	30,00 €		
Divers:	0,00 €	Adhésion GIP Y CID	50,00 €
		Assurance MAIF 2020	130,00 €
		Frais de gestion (compte, timbre, cartouches encre imprim	50,00 €
		Divers: (présentoir, carte photos, tirage plaquette,..)	50,00 €
		Frais de virement	120,00 €
		Compte Mali-Médicaments à Koro frais gestion	120,00 €
		Impondérables - divers	60,00 €
Total:	46 280,00 €	Total:	46 280,00 €
Prévision Résultat exercice 2023 en équilibre:		0,00 €	

➤ Renouvellement du Conseil d'Administration :

Afin de préparer la désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau et en application de l'article 8 de nos statuts en vigueur, vous trouverez ci-dessous les données actuelles. **Si un élu souhaite démissionner ou si un membre souhaite candidater à une fonction, à condition d'être à jour de sa cotisation, il est prié d'en aviser le Président**, en sachant que les candidatures sont recevables aussi le jour de la tenue de l'Assemblée Générale.

Composition du bureau actuel :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale
- Vice-président : M. PELRAS Olivier, français, 1-3 rue du Haut de Gazeran - 78125 GAZERAN, Retraité cadre chez le groupe AXA
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 allées Georges Braque 94000 Créteil, Retraité cadre comptable
- Secrétaire : Mme DURAND Marguerite, française, 1410 chemin des vérans, 13100St Marc JAUMEGARDE, orthophoniste retraitée

Composition du Conseil d'Administration :

Les personnes nommées ci-dessus et : Mme BAGALINI Marie Claire, M. DURAND Alain, M LE BRIS Cédric, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain

Cédric LE BRIS comme Alain RESNIER ont fait remarqué qu'ils étaient très pris par d'autres charges et activités professionnelles, mais que cependant ils honoreraient leur mandat pour 2023, étant élus pour une durée de 3 ans. Ils reconsidèreraient le problème l'an prochain.
Le travail et la consultation entre les membres du bureau ou du CA suivant les problématiques et les décisions à prendre se font essentiellement par voie internet.

Approbation unanime renouvellement des élus au CA

Approbation unanime reconduction du bureau

➤ Questions diverses :

Fin de séance : 16h00

La secrétaire de séance, Marguerite DURAND, Le Président, Jean Claude BEUF

Association LOI 1901 reconnue d'Intérêt Général

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Olivier PELRAS vice-président
09 67 85 28 78 - 06 19 88 62 71
opelras@wanadoo.fr
- M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>